

*Brevets—Loi*

N'est-il pas merveilleux de savoir que les entreprises canadiennes de médicaments génériques ont désormais une raison de fabriquer ici des produits chimiques synthétiques? Elles n'ont pas besoin d'aller chercher les produits chimiques qu'il leur faut à Hongkong, à Taiwan ou en Italie. Elles ont désormais une raison de se lancer et d'établir une industrie chimique au Canada. Songez donc aux emplois de chercheurs et de techniciens qui en résulteront. Songez aux emplois ordinaires qui seront créés grâce à la fabrication de produits de laboratoire.

Nos amis d'en face disent qu'il n'y aura pas augmentation du nombre des chercheurs. Ils disent qu'il y aura une perte nette d'emplois. D'après un professeur du département de pharmacologie de l'Université de Toronto, beaucoup de ses anciens étudiants, beaucoup des étudiants qu'il a menés jusqu'au niveau du doctorat travaillent maintenant aux États-Unis pour de grandes compagnies pharmaceutiques américaines dont les produits sont vendus au Canada. Quel scandale qu'ils ne puissent travailler ici, au Canada. Le député de Papineau (M. Ouellet), qui a pris la parole plus tôt cet après-midi, a déclaré que les compagnies pharmaceutiques s'établissent dans des pays comme l'Irlande, et il a nommé un autre pays. Il a dit que ces compagnies ne veulent pas s'installer au Canada parce que le marché y est trop restreint. Je pensais que le député parlait des négociations sur le libre-échange, au lieu de parler du projet de loi C-22. En effet, il expliquait la nécessité pour les entreprises et les manufacturiers canadiens de pouvoir pénétrer sur un marché beaucoup plus grand afin de devenir efficaces et de produire davantage à moindre coût.

On a parlé des conséquences pour les personnes âgées. On sait qu'elles sont protégées, surtout par les régimes d'assurance-médicaments mais elles ne sont cependant pas entièrement protégées. Personne n'a commenté le fait que les régimes d'assurance-médicaments s'appliquent seulement aux médicaments choisis pour eux. Il existe beaucoup de médicaments non couverts par les régimes d'assurance-médicaments et non remboursés. En vertu de notre régime et du système de contrôle des prix qu'on mettra en place, la protection s'appliquera non seulement aux nouveaux médicaments, et à 93 p. 100 des médicaments qui sont remboursés par les régimes d'assurance-médicaments et qui ne sont pas copiés, mais aux autres médicaments qui ne figurent pas sur la liste.

Quand les députés d'en face parlent du prix des médicaments à l'avenir, ils ne tiennent pas compte du fait que 40 d'ici cinq ans, ce qui réduira le coût du régime. Ils ne tiennent pas compte du fait que les frais d'hospitalisation et d'autres frais médicaux seront réduits. Alors les chiffres qu'on avance pour évaluer l'augmentation des coûts d'ici dix ans semblent tout simplement basés sur de faux calculs.

Je suis heureux d'appuyer fortement ce projet de loi en raison de mon expérience en affaires. Je suis très heureux que le gouvernement fasse le nécessaire pour protéger la propriété intellectuelle et encore plus heureux que le gouvernement prenne des mesures pour protéger la santé des Canadiens à l'avenir.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt plusieurs de mes collègues au

cours de la journée. Une question me vient à l'esprit. Si le gouvernement est si sûr que ce projet de loi créera autant d'emplois et suscitera autant de recherches au Canada, pourquoi hésite-t-il tant à y inscrire une garantie quelconque ou même à obtenir des garanties des diverses compagnies touchées? Nous constatons qu'il accepte aveuglément que les fabricants internationaux de produits pharmaceutiques nous promettent d'investir généreusement au Canada.

Je demande à quiconque est sérieux de réfléchir à la question suivante. Supposons qu'une grande compagnie multinationale de médicaments dont le siège social est, disons, à New-York a l'intention d'ouvrir une filiale au Canada. Si elle a l'intention de faire sérieusement de la recherche scientifique pure à long terme sur les nouveaux médicaments, la fera-t-elle à sa petite filiale canadienne ou à son siège social de New-York? Si on se posait cette question sérieusement, serait-il honnêtement possible de conclure que les Canadiens croiront que de la recherche et du développement d'envergure seront effectués dans les succursales de ces sociétés? Nous comptons de nombreux exemples démontrant que le Canada est une économie de succursales. Il ne faut pas chercher loin pour se rendre compte que les étapes de la recherche et du développement jusqu'à celle de la production sont rarement le fait des succursales. Cela ne cadre pas avec leurs objectifs. Une succursale est simplement une sorte de point de distribution et de vente dans un réseau multinational.

**Une voix:** Est-ce votre vision du Canada?

**M. Riis:** Le député d'en face me demande si c'est ma vision du Canada. Pas du tout. Mais c'est sûrement la sienne puisque c'est celle qui prévaut actuellement. Ce sont des gouvernements fédéral et provinciaux de même allégeance que lui qui ont permis cet état de choses. L'emprise étrangère est plus forte au Canada que dans n'importe quel pays du monde.

Nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde que les personnes convaincues que c'est une bonne chose pour le Canada que les décisions financières, scientifiques et économiques importantes soient prises à l'étranger. Ce n'est pas l'idée que je me fais de mon pays. Ce n'est pas celle d'un pays indépendant et souverain. Le meilleur exemple à ce sujet nous a été donné il y a quelques jours lorsque la Banque de Hong-Kong a fait l'acquisition de la Banque de la Colombie-Britannique. Encore une fois, les décisions essentielles à l'entreprise de l'Ouest ne seront pas prises à Vancouver, ni même à Toronto où on les prend habituellement, mais en Extrême-Orient. Je doute franchement qu'un tel état de choses soit profitable au Canada. Je doute qu'il avantage les habitants de la Colombie-Britannique et le Canada en général. Je m'éloigne un peu du sujet à l'étude, cependant.

Voilà bien des éléments contradictoires qui nous sont présentés depuis peu. Au lieu de reprendre les opinions du député de Kamloops—Shuswap, je vais simplement m'inspirer d'autres sources. Encore une fois, ce seront les opinions d'autres personnes et non les miennes. Ces arguments sont valables et ceux qui les font valoir méritent, je pense, le respect de la Chambre. J'aimerais signaler certaines opinions que j'ai recueillies ce matin en parcourant des journaux.